

COMMUNE LAVERNOSE-LACASSE
DEPARTEMENT HAUTE-GARONNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Membres afférents au conseil municipal : 23
Nombre de membres présents : 15
Nombre de suffrages exprimés : 18
Date de la convocation : 11/09/2023

Objet : Autorisation de signature de la convention de rétrocession des voiries et espaces communs du lotissement « le hameau du Lac ».

Numéro : V-2023/48

SEANCE du 18 septembre 2023

L'AN DEUX MIL VINGT-TROIS et le dix-huit septembre à 18h30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur DELSOL Alain, Maire de la commune de LAVERNOSE-LACASSE.

Présents : DELSOL Alain, PELLEGRINO Yvette, DESPLAS Janine, MASCRE Gérard, BONNEMAISON Chantal, LAMANDE Laurent, ZARADER Karine, LELEU Gérard, GUERINI Gilberte, BONNAC Patrick, LECOMTE Nathalie, LEROUX Jean-François, SENTENAC Chrystèle, GUELIN Carole, DE PUYMAURIN Thierry

Pouvoirs : BASCANS Pascale pouvoir à ZARADER Karine, FEUILLERAT Patrick pouvoir à DESPLAS Janine, TORRES Sébastien pouvoir à DELSOL Alain

Absents excusés : SENTENAC Patrick, DOTTO Christian, LEBLOND Alain, PAROLIN Vanessa, BIZET Cécile

Monsieur MASCRE Gérard élu secrétaire de séance.

Vu le Permis d'Aménager n°03128721L0003 accordé le 03/03/2022. La DAACT a été déposée le 07/12/2022, non contestée le 17/04/2023.

Monsieur le Maire expose à l'assemblée que le lotisseur du lotissement « le hameau du lac » a demandé à la commune le transfert dans le domaine public communal de la voie privée, des espaces verts et équipements communs du lotissement.

En l'espèce, le lotisseur n'a pas conclu de convention préalable aux travaux de réalisation du lotissement avec la commune. Il s'agirait donc, d'une cession amiable.

Où l'exposé du Maire et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

DECIDE

- D'autoriser le transfert de propriété, à l'euro symbolique, par acte notarié, aux frais de l'ASL ou du lotisseur, sous réserve de la conformité des travaux, des voiries, espaces verts et équipements communs du lotissement « le hameau du lac »

-D'autoriser le classement desdits parcelles dans le domaine public communal

-Autorise Monsieur le Maire, ou son représentant à signer tout document nécessaire à la bonne exécution de la présente délibération.

A la majorité des membres présents et représentés

REÇU EN PREFECTURE

le 21/09/2023

Application agréée E-legalite.com

99_DE-031-213102874-20230918-2023_48-DE

POUR : 18 - CONTRE : 0 - ABSTENTIONS : 0

Ainsi fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.

Certifiée exécutoire par le Maire de Lavernose-Lacasse compte tenu de la transmission à la Sous-Préfecture le et de la publication le

POUR COPIE CERTIFIEE CONFORME

A LAVERNOSE-LACASSE LE 18/09/2023

Le Maire

Alain DELSOL



REÇU EN PREFECTURE

le 21/09/2023

Application agréée E-legalite.com